

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 044676

67334

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2847 Société : RAY

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RESSOUAN HASSAN

Date de naissance : 18/03/1958

Adresse : 9, rue Sidi HADJ, Rue BEN KHARANE, MELA

Sultane CASABLANCA

Tél. : 0663607226 Total des frais engagés : 787,29 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Mohamed EL FAJRI
Spécialiste des maladies
Respiratoires
30, Bd. des Forces Auxiliaires
Hay Sadiki - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/10/12-21

Nom et prénom du malade : RESSOUAN HASSAN Age: 53 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AHP fspj 28 Biy ACCU

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 7/9/12

Le : 12/04/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/04	5		2500dh	<i>Dr. El Hachemi El Hachemi, Médecin généraliste à Casablanca</i>
20/21				<i>Dr. El Hachemi El Hachemi, Médecin généraliste à Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A dental arch diagram showing upper and lower arches with numbered teeth (1 through 8) and a coordinate system. The horizontal axis is labeled 'D' and the vertical axis is labeled 'A'.

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	
	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'ALLERGOLOGIE

Dr. Mohamed EL FAJRI

Diplômé de l'Université de Paris

Expert Assermenté Près les Tribunaux

Ex. Médecin Chef du Service de Pneumophysiologie de Casablanca



الدكتور محمد الفجيري

خريج جامعة باريس

خبير محلف لدى المحاكم

سابقاً رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسية بالبيضاء

اختصاصي في أمراض الرئة - الجهاز التنفس

السل - الضيقية - أمراض الحساسيات

الفحص بالمنظار - إستكشاف وظيفة الجهاز التنفس

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Tavanic 600mg cp de 60
P.P.V : 145,00 DH

6 118001 080670

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Tavanic 600mg cp de 60
P.P.V : 145,00 DH

6 118001 080670

Casablanca, le

12/04/2021

الدار البيضاء، في

MME RESSOUANY AMINA

145,00 x 2

• Tavanic 500mg
1 cp par 10 j

46,40

• Mucocil 5 % adulte
1 CS 3 fois par j

65,70

• Medrol 16 mg
2 cp par j 10 j

57,10

• Oedes 10 mg
1 gel par j boîte 28

84,00

• Aler-z 10 mg
1 cp par j le soir 1 mois

T=534,20

Dr. Mohamed EL FAJRI
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
30, Bd. des Forces Auxiliaires
Hay Sadri - Casablanca

Pharmacie EL HOI
N. OUDGHIR IDEI
Doyleur en pharmacie
19, Bd. des Forces Auxiliaires - Casabla
Tél.: 0522 28 59 44 - CASABLA

MUCOCIL®
Carbocisteïne 5%
Sirop adulte - Flacon de 300 ml
P.P.V : 46,40 DH
6 118000 191360

UT.AV.: 0 8 2 2 2

P.P.V

6 5 7 0

LOT N°: 1 2 8 7 6 9 1

65,70

Omegen-Sur AV's du M'cdecin
Pharmacie N. OUDGHIR
Doyleur en pharmacie
19, Bd. des Forces Auxiliaires - Casabla
Tél.: 0522 28 59 44 - CASABLA

LOT : 200272
UT AV: 02/2023
PPV : 84,00DH

51,10